



Communauté de Communes de Desvres-Samer



PLAN REGLEMENTAIRE A16

Zonage et dispositifs pré-opérationnels

EXTRAIT SUR LA COMMUNE DE


LONGFOSSÉ

ARRET DE PROJET : le 6 novembre 2018 et le 7 mars 2019 (seconde délibération prévue par l'article L153-15 du Code de l'Urbanisme)
APPROBATION : le 14 novembre 2019

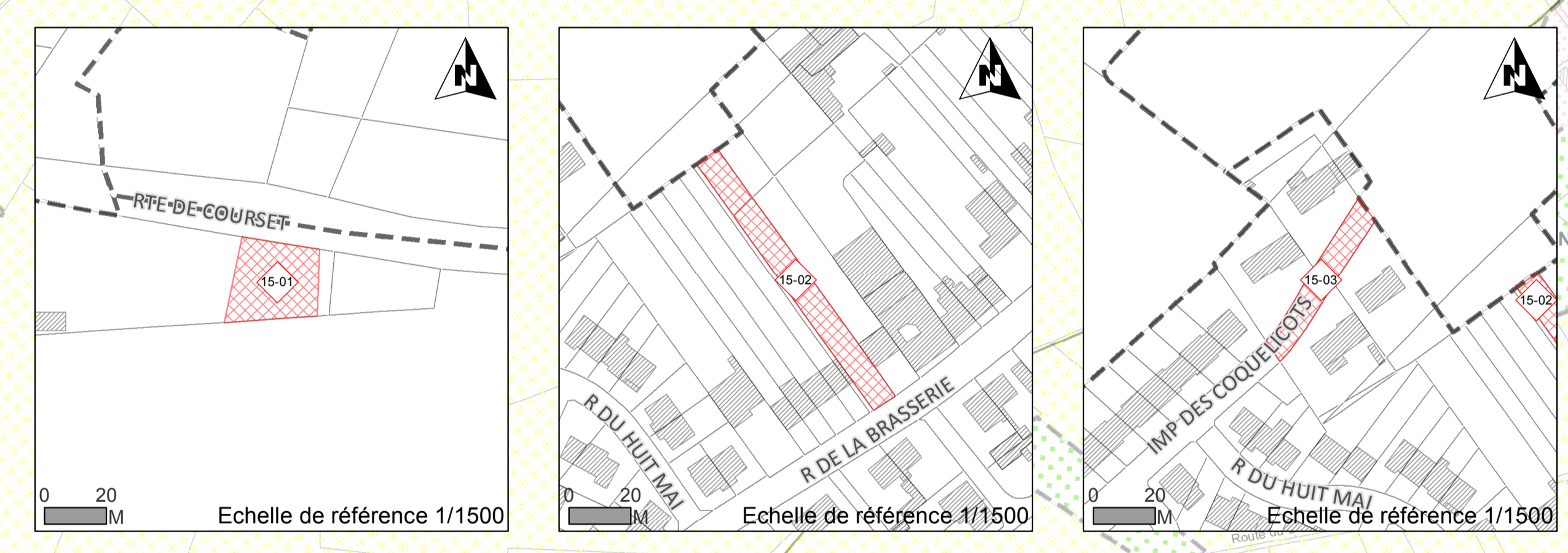
Localisation de la commune sur le territoire intercommunal (1:140 000 ème)



Information : En plus des dispositions représentées au Plan réglementaire A, il est nécessaire de consulter les Plans Réglementaires B et C. Notamment, la commune se situe dans le périmètre du PPRi de la Liane en cours d'élaboration et dont les aléas sont représentés sur le plan C.



Zoom sur les emplacements réservés



N° 08	Nom de la prescription	Surface en m ²
15-01	ES espace	280
15-02	ES espace zone CAP Habitat	836
15-03	ES espace zone CAP Habitat	444

- Légende**
- ZONAGE (art.L151-9 du CU)**
- Zones urbaines
 - Zones à urbaniser
 - Zones naturelles et forestières
 - Zones agricoles
- EMPLACEMENT RESERVE**
- Emplacement réservé aux voies et ouvrages publics, aux installations d'intérêt général et aux espaces verts (art.L151-41 du CU), ou en vue de la réalisation de programme de logements (art. L123-2 b) du CU)
- SITE PROJET**
- Economique (voir les orientations d'aménagement et programmation pour le site indiqué)
 - Habitat (voir les orientations d'aménagement et programmation pour le site indiqué)
 - Zone Potentielle de Développement Futur
- AUTRES PRESCRIPTIONS**
- Espace inconstructible et limite d'implantation des constructions en application des dispositions de l'article L. 111-6 du CU
- HABILLAGE CADASTRE / FOND DE PLAN**
- Bâti ou groupe de bâtis ajouté au cadastre
 - Exploitation Agricole
 - Périmètre 100 m exploitation agricole
 - Captage
 - Surface en eau
 - Cours d'eau (rivière, fleuve)
 - Voie ferrée
 - Bâtiment
 - Cimetière
 - Equipement sportif
 - Parcellaire
 - Limite de commune